

## REPLACEMENT : STOP AU CHAOS !

Chers parents,

Depuis la mi-janvier et la mise en place par la Directrice académique d'un **nouveau pôle départemental de gestion des remplacements**, de nombreux témoignages d'équipes d'écoles, de titulaires remplaçant.es, directeur.trices, secrétaires de circonscriptions, inspecteur.trices, parents et élu.es vont tous dans le même sens : cette nouvelle organisation ne fonctionne pas.

Des classes restent sans enseignant-es pendant des semaines quand à d'autres endroits plusieurs remplaçant.es peuvent arriver alors que personne n'est à remplacer. Des écoles croulent sous le nombre des élèves à répartir dans les classes, faute de remplaçant.es. Les moyens de remplacement existants sont saupoudrés parfois par demi-journées sans prise en considération des distances kilométriques à parcourir entre deux écoles pendant la pause méridienne, niant aussi l'impossibilité de construire une quelconque continuité pédagogique. Cette gestion affecte les conditions de travail de tous les personnels, dégrade les conditions de scolarisation des élèves et impacte l'organisation familiale et professionnelle des parents. Pire encore, elle crée tension, conflit et souffrance des personnels, des élèves et des familles !

Malgré les nombreux avertissements et mises en garde répétées de nos organisations syndicales, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or reste sur ses positions, n'apportant que des modifications à la marge bien loin des mesures nécessaires à prendre.

À cela, vient s'ajouter le problème majeur du **manque de remplaçant.es** dans notre département comme sur tout le territoire. Il n'a fait que s'accroître depuis le début de la crise sanitaire, laissant des centaines d'élèves par jour sans enseignant.e, bafouant leurs droits. Le ministère reste sourd à nos revendications ajoutant du chaos au chaos.

► Signez la **pétition** pour obtenir :

- le remplacement de chaque absence
- l'abandon du nouveau pôle de gestion qui crée le chaos dans les écoles
- le retour à la gestion des titulaires remplaçants par les circonscriptions
- un recrutement immédiat de postes statutaires à hauteur des besoins

signez   
la pétition en ligne



► Rejoignez les enseignant.es, élu.es... rassemblé.es

**Mercredi 8 juin à 14h30**

**devant le Rectorat**

Une demande d'audience intersyndicale sera faite à la Directrice académique.